VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC- ANNULATION DE LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que la vente pour défaut de paiement des taxes municipales prévue le vendredi 26 septembre 2025 à 9 h dans la salle du conseil, au Centre Harpell, située au 60, rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue, **est annulée**. Toutes les propriétés visées ont été retirées de la liste à la suite du règlement des dossiers.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 23 septembre 2025.

Me Caroline Plourde, notaire
Greffière